



MAIRIE DE RUE

RUE, le 3 juillet 2020

AVIS

*_*_*_*_*

Conformément aux articles L.2121-7 à L.2121-10, L.2122-17 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales, j'ai l'honneur de vous inviter à assister à la séance du conseil municipal qui aura lieu le

VENDREDI 10 JUILLET 2020 à 18 H

Salle du conseil municipal

Avec l'ordre du jour suivant :

1. Vie municipale

Désignation des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs (décret n°2020-8012 du 29 juin 2020)

2. Questions diverses/Communication – Droit d'initiative

Le maire,
Jacky THUEUX



Compte tenu du contexte sanitaire la séance se tiendra à huis-clos.